Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société

Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 40 (1904)

**Heft:** 23

Heft

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

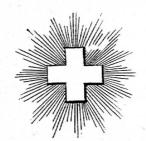
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE

Nº 23.



LAUSANNE

4 juin 1904.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE: XVI<sup>me</sup> Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. Caisse d'assurance des instituteurs bernois. Courses d'études de l'Ecole normale de Lausanne. — Chronique scolaire: XIX<sup>me</sup> cours normal de travaux manuels. Jura bernois. Valais. Soleure. Zurich. Allemagne. Le rôle du dessin. — Partie pratique: Conseils sur l'enseignement de l'orthographe dite « usuelle » à l'école primaire (Suite). — Leçons de choses: La tulipe. — Composition. — Variété. — Dessin: Etude de feuilles (deux planches).

## XVI<sup>me</sup> Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande à Neuchâtel, les 17, 18 et 19 juillet 1904.

## PROGRAMME GÉNÉRAL Dimanche 17 juillet.

4 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. après-midi: Réunion du Comité central et du Bureau à la salle de la Commission scolaire (Ancien gymnase, place Numa Droz).

ORDRE DU JOUR : Examen des rapports administratifs à présenter à l'assemblée générale. Divers.

Dès 5 heures du soir, au Collège de la Promenade, distribution des cartes de fête, insignes et billets de logement.

8<sup>1</sup>/<sub>4</sub> h. Soirée familière et concert à la cantine (Préau du Collège de la Promenade).

Lundi 18 juillet.

Dès 7 heures du matin, distribution des cartes de fête, insignes et billets de logement, au Collège de la Promenade.

#### Conférences.

1. A 8 heures précises du matin : « La Composition française », par M. J. Payot, recteur d'Académie à Chambéry, dans la grande salle des Conférences, Avenue de la gare.

2. Même heure : « Progrès récents dans le domaine de l'électricité,

avec expériences », par M. le professeur F. Rufener, à l'Aula de l'Académie.

A 9 1/2 précises, Assemblée générale au Temple du Bas.

ORDRE DU JOUR : 1. Orgue. — 2. Chœur d'ensemble exécuté par tous les congressistes, avec accompagnement d'orgue. — 3. Discours du président d'honneur de la société. — 4. Discussion sur les questions à l'étude.

A 1 heure, Banquet à la cantine.

Dès 4 heures, visite aux musées, exposition scolaire, etc.

8 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> h., soirée familière à la cantine avec le concours des sociétés locales.

Mardi 19 juillet.

7 1/2 h. du matin. Réunion des sections cantonales à l'annexe du Collège des Terreaux.

9 heures, IIme assemblée générale au Temple du Bas.

ORDRE DU JOUR: 1. Chœur d'ensemble exécuté par tous les congressistes, avec accompagnement d'orgue. — 2. Rapports sur la marche de la société et de l'Educateur pendant les années 1902, 1903 et 1904. — 3 Rapports du gérant sur les comptes de la société et de la caisse de secours. — 4. Désignation du nouveau siège de la société et du lieu du prochain Congrès. — 5. Nomination du Comité central. — 6. Propositions individuelles.

12 heures précises, Banquet à la cantine.

2 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. Départ des bateaux pour promenade sur le lac (le but de la course sera désigné ultérieurement).

7 heures. Clôture du Congrès à la cantine.

N.-B. — Les chœurs d'ensemble qui seront exécutés au début de chaque séance officielle seront désignés dans le programme qui sera envoyé à tous nos membres.

Les congressistes trouveront à la cantine, en dehors des banquets, une restauration chaude ou froide aux prix les plus modérés.

Les autres renseignements seront donnés plus tard.

M. Hoffmann, secrétaire du Bureau, nous écrit que tout marche à souhait à Neuchâtel et que les divers comités rencontrent dans la population beaucoup d'élan et de bonne volonté. (La réd.)

#### CAISSE D'ASSURANCE DES INSTITUTEURS BERNOIS!

Quelques renseignements concernant le fonctionnement de cette nouvelle instution seront sans doute les bienvenus auprès du corps enseignant jurassien.

La première réunion de l'assemblée générale a eu lieu à Berne le 4 mai dernier. Etaient présents, une cinquantaine de délégués de tous les districts du canton, dont une douzaine du Jura. M. le professeur Dr Graf, ouvre la séance comme président de la Commission spéciale, nommée par la Direction de l'Instruction publique, qui a fait tous les travaux préliminaires d'organisation de la caisse d'assurance.

L'assemblée procède d'abord à la constitution du bureau. M. Beetschen, insti-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous n'avons pas reçu moins de trois correspondances sur ce sujet. Nous croyons devoir les insérer toutes, étant donnée l'importance que revêt cette question pour nos amis jurassiens. (La Réd.)

tuteur à Thoune, ancien président de la Société cantonale, est appelé à diriger les délibérations. M. Leuenberger, instituteur à Berne, fonctionne comme secrétaire. Sont ensuite nommés les cinq membres du Comité d'administration à désigner, aux termes des statuts, par l'assemblée générale, les quatre autres membres étant choisis par la Direction de l'Instruction publique. Le Jura bernois est représenté dans ce comité par Mme Matthey-Müller, institutrice à St-Imier, et

par le soussigné.

Puis M. le Dr Graf rend compte de l'activité de la Commission spéciale envers laquelle le corps enseignant a contracté une grande dette de reconnaissance pour son travail consciencieux et le zèle apporté à l'exécution de sa difficile et délicate mission. Grace au subside de 115 000 francs voté par le Grand Conseil pour l'année 1903 déjà, la limite d'âge pour l'entrée dans la Caisse d'assurance, fixée d'abord à 35 ans, a pu être reculée jusqu'à 42 ans, ce qui a permis d'assurer 300 membres de plus. L'autorité législative ayant posé, par un décret du 30 décembre 1903, les bases de l'institution, la commission spéciale, composée de trois membres, a pu commencer sa tâche et, le 24 février suivant, les statuts étaient approuvés par le Conseil d'Etat pour déployer leurs effets à partir du 1er janvier de cette année. Je ne ferai que rappeler ici les communications adressées à tous les membres du corps enseignant bernois ; la détermination du montant du traitement sur lequel doit être basée l'indemnité d'invalidité ou de pension aux veuves et aux orphelins, après déduction des prestations en nature; les avantages offerts aux collègues dont l'age dépasse les 42 ans règlementaires et qui possèdent la faculté d'acheter leur entrée dans la caisse aux conditions les plus favorables, l'Etat prenant à sa charge, sauf plus ample informé, la moitié des contributions supplémentaires, échelonnées d'ailleurs sur une durée de vingt trimestres; la fusion de l'ancienne « Caisse des instituteurs » avec la Caisse officielle et la solution des très nombreuses demandes et réclamations adressées à la direction provisoire.

Au nom de l'assemblée, M. le président exprime sa profonde gratitude pour les autorités qui ont doté notre canton de cette institution — laquelle constitue, à mon avis, pour le personnel enseignant primaire le plus grand progrès matériel réalisé depuis un demi-siècle, — à la commission spéciale qui dépose son mandat entre les mains du comité d'administration, aux deux instituteurs-députés qui ont travaillé de tout leur pouvoir à cette belle œuvre de solidarité.

L'assemblée enfin discute différentes questions d'ordre secondaire se rapportant à l'extinction des indemnités et à l'interprétation de quelques articles des statuts, qui formeront un supplément à ces derniers et dont la rédaction défini-

tive est remise aux soins du comité d'administration.

Au dîner qui a réuni après la séance, à la « Cigogne », tous les participants, d'excellentes paroles ont encore été échangées. Cette première assemblée de notre caisse d'assurance a laissé l'impression qu'une grande œuvre, une œuvre bénie pour l'avenir des instituteurs et institutrices primaires venait d'être inaugurée. Que si, dans la précipitation obligée du travail d'organisation, quelques erreurs, quelques omissions inévitables ont pu se produire, il faut les attribuer à des causes indépendantes de la volonté de ceux qui étaient à la tête de l'institution et qui ont toujours examiné toute demande ou réclamation avec la plus grande bienveillance.

Je conviens que, pour beaucoup de collègues, il va être pénible, les deux premières années surtout, d'être obligés de distraire de leur maigre salaire des contributions relativement élevées, mais c'est précisément là une raison de proclamer la nécessité d'un relèvement notable du minimum légal de traitement qui sera, je n'en doute pas, consacré par le Grand Conseil lors de la prochaine revision de la loi scolaire de 1894.

Le 14 mai s'est réuni à Berne, pour la première fois aussi, le Comité d'admi-

nistration appelé à se constituer. Ont été nommés : directeur, M. le professeur Dr Graf, ancien président de la Commission spéciale ; vice-directeur : M. Baumberger, président de l'ancienne Caisse des Instituteurs ; secrétaire : M. Mürset, instituteur, député au Grand Conseil, tous trois à Berne. Puis, dans une séance laborieuse, le comité a liquidé un certain nombre d'affaires pendantes et fixé les principes des six règlements spéciaux prévus par les statuts. C'est ainsi qu'un instituteur souffrant de troubles nerveux a déjà été admis à faire valoir ses droits à la pension d'invalide.

Pour renseignements quelconques, il suffit de s'adresser à la Direction de la Caisse d'assurance, Grand'Rue, Berne, qui répond immédiatement à toute demande formulée.

TH. MÖCKLI.

#### Encore la Caisse de retraite des instituteurs bernois.

Les quelques observations que j'ai eu l'honneur de présenter dans l'avant-dernier numéro de l'*Educateur*, ne visent pas le travail des organisateurs de la Caisse de retraite (c'est caisse d'assurance qu'il faudrait dire suivant l'appellation officielle). A la greffer sur l'ancienne caisse privée existante, et étant données les conditions à remplir, ils avaient une tâche difficile, pour laquelle M. le prof.

Dr Graf et ses collaborateurs méritent des éloges.

Toutefois, d'après les avis que j'entends, cette institution ne répond pas à ce qu'on désirerait généralement. Elle peut être à la fois une caisse d'assurance et de retraite. En réalité, elle revêt bien plutôt, d'après son fonctionnement, le caractère d'une caisse de secours, semblables aux caisses ouvrières. Mais nous avons, rattachée au Lehrerverein, une caisse avec un but parallèle, soit la caisse de remplacement, qui aurait pu être chargée de secourir les instituteurs invalides ou leur famille. Je conviens qu'il était sage d'y songer, et les subsides de l'Etat ne saurait être mieux placés.

Cependant, ce qui aurait eu notre préférence serait une caisse de retraite, qui permit à l'instituteur de se retirer après un laps de temps prévu, quand il sentirait faiblir en lui l'énergie nécessaire, mais sans avoir à passer par des conditions humiliantes d'invalidité. Un droit acquis à la retraite, avec, éventuellement aussi, une limite d'âge comme dans le militaire, pour prévenir les abus,

ferait certainement mieux notre affaire.

Voilà à quoi tendaient mes remarques, qui n'avaient d'autre prétention que de fournir des indications en cas de remaniement de la caisse, remaniement prévu du reste, puisque cette dernière fonctionnera à titre provisoire durant une période de cinq ans. Cette institution nous coûte de grands sacrifices et vaut la peine d'être étudiée de près. Il est bon que nos sections y soient rendues attentives pour lui apporter en temps voulu des modifications utiles.

O. S.

#### COURSE D'ÉTUDE DE L'ÉCOLE NORMALE DES GARÇONS EN 1903.

Lausanne. — Interlaken. — Schynige Platte. — Faulhorn (démonstration sur la flore alpine). — Grindelwald (démonstration scientifique au Glacier supérieur). — Petite Scheidegg. — Wengernalp. — Lauterbrunnen. — Mürren et retour.

#### Fragment d'un compte rendu.

De la petite Scheidegg, une descente douce nous conduit à la Wengernalp. C'est notre dernier gîte. Un regret nous saisit : déjà..... Voici trois jours que nous sommes en course. Tour à tour Interlaken, la Schynige Platte, le Faulhorn, Grindelwald ont étalé à nos yeux ravis, ici l'architecture imposante, sinon toujours gracieuse, de riches hôtels; là, les contours élégants de gais chalets; ailleurs encore, le panorama sévère et grandiose de pics couverts de neige.

La Wengernalp, petite station alpestre, ne comprend qu'un hôtel restreint, un bazar fort modeste et la gare du chemin de fer reliant Grindelwald à Lauterbrunnen. Mais, située en face de trois grands sommets des Alpes bernoises, elle offre un panorama imposant, quoique peu étendu. A gauche, l'Eiger cuirassé de glace, profile dans le ciel limpide un plan rocheux qui fait tache sur le décor d'argent de ce paysage si majestueux et si fier; le Mönch a ceint une mince cape de brume qui flotte, poussée par un léger vent; et, tout en face de nous, si près qu'il semble qu'un coup de fusil puisse l'atteindre, s'élève, énorme et massive, la Jungfrau.

«Jungfrau!.... suprême dérision! Le mystère qui enveloppait ta cime n'existe plus. Pourtant, si le hardi alpiniste a évité les dangers que tu accumulais sur sa route, s'il a franchi les saillies, les précipices, les neiges traîtresses qui devaient l'arrêter, il a bien mérité les magnificences que tu lui as laissé entrevoir. Mais souffriras-tu que, bientôt, dans quelques mois peut-être, une foule cosmopolite, froide, banale, souille ton arrête si longtemps immaculée et promène ses regards blasés sur tes beautés virginales?..... Oh! non, n'est-ce pas, tu

ne laisseras point cette infamie s'accomplir? »

L'air est d'une pureté extrême. Comme un miroir, un névé étincelle aux rayons d'un soleil radieux. Peu à peu nos yeux s'habituent à cette reverbération intense; alors apparaissent de longues crevasses, qui marbrent d'étroites veines

sombres la neige éblouissante.

Au-dessous, un couloir rocheux très abrupt descend obliquement, se coude tout à coup, et découvre un fond déjà raboté par les avalanches. Dans la partie supérieure, détaché du névé, un bloc de neige, énorme, surplombe. Lentement, fatalement, il s'incline comme attiré par le vide, et lourdement s'y précipite.

Nous regardons, haletants, bien que nous nous sentions hors d'atteinte. Tous nos sens sont tendus, nous écoutons... rien... il plane un silence de mort.

Une légère poussière de neige s'élève, indécise d'abord, au-dessus de la combe; puis elle grandit et se déplace. Alors un grondement sourd, qui semble provenir des entrailles mêmes de la montagne, fait trembler le sol, augmente d'intensité avec une rapidité effrayante pour finir en un croulement prolongé, tandis qu'au détour du couloir un torrent de neige furieux se précipite en vagues désordonnées, qui s'enroulent, s'enchevêtrent, et enfin s'abîment sur le cône de déjection du névé.

Alors qu'un écho magnifique rebondit de saillie en saillie et s'éteint insensiblement en une rumeur douce et mystérieuse, une petite traînée de neige, dernier vestige du grandiose phénomène, serpente, paisible, au travers du rocher noir.

Le serein tombe peu à peu. Il y a longtemps déjà que le soleil s'est caché derrière les hautes chaînes. Seules les cimes élevées, jalouses de leur éternel privilège, concentrent les derniers feux du soleil couchant, mourant au loin, au fond

d'un horizon que nous ne pouvons apercevoir.

Avec la fraîcheur qui descend des sommets, un peu de mélancolie nous envahit. En face de ces montagnes « êtres achevés et toujours jeunes » qu'est ce que l'homme, incomplet, mortel, sans cesse inquiet, que le moindre événement trouble et marque de son empreinte ?.... J. M., élève de l'Ecole.

<sup>—</sup> Ecoles normales. — L'Ecole normale des jeunes filles fera sa course annuelle au Chamossaire et au lac de Chavonnes. La Ire classe des garçons ira au Buet par Vernayaz-Tête Noire-Châtelard-Valorcine-Pierre à Bérard et retour par le Chalet des Fonds-Sixt-Samoens-Morzine-Thonon-Ouchy. Démonstrations de géologie et de botanique au cours de l'excursion.

#### CHRONIQUE SCOLAIRE

— XIX<sup>me</sup> cours suisse de travaux manuels pour garçons, à Bienne, du 17 juillet au 13 août 1904. — Le délai d'inscription pour ce cours, organisé par la Société suisse de travaux manuels, est prolongé jusqu'au 15 juin prochain.

Le fait que les cours n'auront probablement plus lieu que tous les deux ans — prochain cours en 1906 — engagera peut-être les indécis à profiter de l'occa-

sion qui leur est offerte.

La participation pourrait être plus forte surtout dans les sections : cours élé-

mentaire, sculpture, modelage et cours spécial.

Les programmes spéciaux du cours ont été préparés avec le plus grand soin. Nous sommes persuadés que les participants travailleront avec plaisir et n'auront pas à regretter l'emploi de leurs vacances.

Le directeur des cours, M. G. Zigerli, instituteur à Bienne, est à la disposi-

tion des intéressés pour tous renseignements ultérieurs.

JURA BERNOIS. — Caisse d'assurance des instituteurs bernois. — La réunion des délégués a eu lieu le 4 mai à Berne. Elle a été ouverte par le Dr Graf, président de la commission spéciale qui fonctionne dès le 1er janvier dernier.

Après s'être constituée par la nomination d'un président (M. Beetschen, instituteur à Thoune) d'un vice-président (M. Pulver, député) et d'un secrétaire (M. Fritz Leuenberger, à Berne), l'assemblée compléta le comité d'administration par le choix de MM. Mürset, à Berne, J. Brechbühler à Lyss, Bürki à Oberbalm, Möckli à Neuveville, Mme Mathey-Müller à Saint-Imier. La Direction de l'instruction publique avait déjà désigné MM. Graf à Berne, Bigler à Biglen, Baumberger à Berne et MIle Pulver à Berne pour compléter ces neuf membres du conseil d'Administration.

Quant à la commission de vérification des comptes, elle se compose de MM. Dr Moser à Berne, Schneeberger à Grasswil et Diggelmann à Unterseen. On remarquera que les différentes parties du canton ne sont pas représentées équitablement

dans ces diverses commissions.

M. le professeur Dr Graf fit ensuite un rapport sur la marche de la caisse pendant les premiers mois de 1904. On sait que cette institution a reçu 115,000 fr. de la subvention fédérale de 1903, ce qui a permis de reculer de 36 à 42 ans l'âge d'entrée du corps enseignant dans l'assurance. Les instituteurs et institutrices àgés de plus de 42 ans ont aussi eu l'occasion de s'assurer et le Grand Conseil a voté un crédit de 30,000 francs pour leur faciliter le rachat de leurs primes arriérées. Ils n'ont plus ainsi qu'à en payer la moitié, répartie en vingt payements trimestriels, l'autre moitié étant couverte par le crédit de 30,000 francs.

Toutes les relations financières des membres avec la caisse centrale se font par

l'intermédiaire des recettes de district.

L'ancienne caisse des instituteurs a versé à la caisse d'assurance 292,000 francs soit 130,000 francs de réserves en cours pour les assurés des sections I et II,

22,000 francs du fonds de secours et 140,000 francs à disposition.

La IIIme section compte 925 instituteurs et 796 institutrices soit un total de 1721 assurés. Avec les membres des deux premières sections, on arrive à un total de 1932 assurés; 480 membres du corps enseignant primaire restent en dehors de la caisse d'assurance comme étant trop àgés.

L'assemblée a décidé ensuite d'apporter aux statuts quelques modifications : A l'art. 29 : Si un membre vient à décéder laissant des enfants, une veuve institutrice qui continue à pratiquer l'enseignement, les enfants et la veuve ont droit à la pension de retraite qui leur revient du chef de l'assuré; si la veuve

devient invalide, elle a droit également à sa pension propre.

A l'art. 36 : Si une institutrice dont le mari décédé n'était pas dans l'enseignement vient à décéder elle-même laissant des enfants âgés de moins de 18 ans, ceux-ci ont droit au 40 º/o de la pension qui serait revenue à leur mère au moment du décès et cela jusqu'au moment où le plus jeune a atteint l'âge de 17 ans. Si le mari vivait encore, la pension sera réduite de 40 à 20 %.

A l'art. 36 : Lorsque vient à décéder un membre non marié laissant des parents du premier degré dans le besoin, ceux-ci reçoivent aussi longtemps que l'assistance sera nécessaire, jusqu'à  $40^{\circ}/_{\circ}$  de la somme qui serait revenue à ce membre, à teneur des dispositions de l'art. 27 en cas d'invalidité. La direction

décide en dernier ressort de l'opportunité de l'assistance.

A l'art. 39 : Quand un membre passe à un poste moins rétribué, il lui est loisible de continuer ses cotisations pour le traitement le plus élevé et de jouir

ainsi de l'assurance qui lui est le plus favorable.

A l'art. 39 : Si un membre sans être invalide perd son poste par suite de non réélection, il n'est pas tenu de continuer à payer ses primes pendant le temps de sa non activité. En cas d'invalidité, il reste assuré pour le montant déterminé par sa dernière prime. S'il rentre dans l'enseignement, il continue l'assurance à partir du moment où il l'a discontinuée involontairement.

A l'art. 58 : Le deuxième alinéa concernant le cautionnement du comité de H. GOBAT.

district est abrogé.

VALAIS. — Le Valais se prépare à faire quelque chose de bien dans le domaine de l'enseignement primaire. En effet, le Département de l'Instruction publique travaille actuellement à plusieurs questions de première importance, entre autres :

1º A adjoindre à chacune des Ecoles normales une école d'application destinée à préparer les instituteurs à la pratique de l'enseignement;

2º A reviser la loi sur l'enseignement primaire;

3º A créer une caisse de retraite pour les membres du corps enseignant

C'est assurément de la bonne besogne que celle à laquelle nos pouvoirs se livrent. Il est vrai que ce n'est guère trop tôt, mais, dit-on, mieux vaut tard que jamais.

Nous ne doutons point qu'on apporte tout le sérieux que réclame ces questions et nous espérons surtout que la revision de la loi sur l'enseignement primaire sera conçue dans un esprit très large et dans un sens franchement progressiste.

ALPH. MICHAUD.

SOLEURE. — Juin est là, époque des excursions scolaires. Le moment nous paraît propice pour soumettre à nos lecteurs la circulaire que le Département de l'instruction publique du canton de Soleure adressait au corps enseignant primaire, le 24 juin 1901:

« La Société cantonale d'utilité publique a traité dans sa séance du 25 nov. 1900 le sujet suivant : les dangers de l'alcool, spécialement pour la jeunesse 1.

» Tous les orateurs ont estimé que l'usage de toute boisson alcoolique était extrêmement préjudiciable à l'enfant et qu'il fallait le combattre par tous les moyens. L'assemblée, forte d'environ 120 personnes, décida à l'unanimité de prier le Département de l'instruction publique de bien vouloir engager toutes les écoles du canton à interdire complètement les boissons alcooliques dans les

<sup>1</sup> N.-B. Jusqu'à épuisement de la provision, l'Agence de la Croix-Bleue, 1, place St-François, Lausanne, enverra gratis et franco le Manuel de la Tempérance, de J. Denis, à quiconque le demandera.

excursions des classes inférieures, à en restreindre autant que possible l'usage

pour les classes supérieures.

» Considérant l'opinion des médecins sur l'action nuisible de l'alcool sur les enfants, considérant les expériences fâcheuses que beaucoup de maîtres ont faites en donnant de l'alcool aux enfants et, d'autre part, les bons résultats obtenus par des instituteurs d'autres cantons qui, d'eux-mêmes, interdisent l'alcool aux enfants dans les excursions, nous nous permettons de vous recommander très vivement les vœux de la Société d'utilité publique.

Avec parfaite considération.

Pour le Département de l'instruction publique, OSCAR MUNZINGER, conseiller d'Etat. »

ZURICH. — On apprend par le journal de M. Gröbli, de son vivant professeur à l'Ecole cantonale de Zurich, victime de l'accident survenu au val Piora il y a une année, que cet alpiniste éprouvé avait fait l'ascension de 356 sommets au-dessus de 2000 m, dont 20 au-dessus de 4000 m. et franchi un nombre double de passages de nos Alpes.

ALLEMAGNE. — L'empereur d'Allemagne continue à faire de la pédagogie, mais cette fois de bonne et utile pédagogie pratique: il a accordé à toutes les écoles moyennes de son empire 2 billets gratuits de chemin de fer en vue d'un voyage dans les pays du Nord.

#### Le rôle éducatif du dessin.

La parole exercée à l'école primaire dans les leçons d'élocution, lecture, dictée, composition, est, par excellence, l'instrument employé pour instruire. Sa nature essentiellement vivante, flexible, ailée, y répond admirablement, mais développe surtout le côté idéal et abstrait des choses, aux dépens peut-être des réalités tangibles : ce caractère abstrait, en outre, n'est pas également bien assimilé par tous les élèves. On y a suppléé, avec succès, au moyen des méthodes d'intuition, leçons de choses, etc., mais sans résoudre la question.

Le dessin ne devrait-il pas aider à la solution? Ne serait-il pas, par ses qualités, d'apparence opposées, le complément naturel de la parole à l'école primaire et son auxiliaire le plus précieux dans toutes les branches d'enseignement général?

Sa nature concrète le rapproche des objets dont il donne la représentation la plus directe et la plus claire, l'image; il est de même le chemin d'accès le plus proche de la nature. Comme la parole, il se prête à de multiples exercices d'application; lecture, écriture, modelage, composition, etc., qui tous sont susceptibles d'être mis à la portée des plus jeunes élèves (méthode parisienne, américaine, etc.). Son apparence de l'objet, qui a peut-être plus d'attrait pour l'enfant que l'objet lui-même, provoque particulièrement l'intérêt, l'attention, l'éveil de l'imagination, manifestations spontanées que sa discipline naturelle fixe et développe sûrement en observation attentive, réfléchie, raisonnée, L'enfant apprend à voir, il apprend aussi à percevoir, agir, construire, son esprit s'ouvre à la vie, à l'action.

Des qualités d'intérêt aussi général demandent à être exercées et cultivées dans toutes les branches primaires : les nombreuses et diverses formes du dessin s'y prêtent absolument. Si le Congrès international de Dessin pouvait en établir l'alliance sur les bases les plus larges, il fortifierait en même temps la cause de l'art.

Ch. Jaccard.

S'adressant aux élèves du collège d'Arbois: « C'est par un travail assidu, sans autre don particulier que celui de la persévérance dans l'effort joint peut-être à l'attrait de tout ce qui est grand et beau, que j'ai trouvé le succès dans mes recherches (Le génie n'est qu'une longue patience!)».

L. Pasteur.

#### PARTIE PRATIQUE

Conseils sur l'enseignement de l'orthographe dite « usuelle » à l'école primaire.

(Suite.)

La méthode rationnelle doit être préventive et elle doit utiliser toutes nos ressources, ce que ne fait pas la méthode actuelle.

1º Il ne faut jamais permettre à la mémoire visuelle d'emmagasiner un aspect fautif du mot.

Afin d'éviter ce danger, le maître devra toujours écrire au tableau, avant la dictée, les mots difficiles. Pour les divisions inférieures, il devra écrire la dictée au tableau entièrement; il appellera l'attention des enfants sur les difficultés, sur les sons similaires qui s'écrivent de façons diverses (homonymes, homophones, paronymes), et il écrira dans un coin du tableau ces homonymes.

2º Il ne faut jamais non plus laisser la mémoire motrice graphique enregistrer des souvenirs incorrects. De plus, il faut lier les souvenirs visuels aux souvenirs graphiques, et, pour cela, il est nécessaire de faire copier par les enfants, dans les divisions supérieures, les mots difficiles. Dans les divisions inférieures, toute la dictée écrite au tableau devra être copiée par les enfants, soit sur l'ardoise, soit le papier, au crayon pour les tout petits, à la plume pour les plus grands.

3º Afin de lier en un solide faisceau les souvenirs visuels et graphiques, obliger tous les élèves à la fois d'articuler à haute voix, en espaçant largement les syllabes, et jusqu'à ce qu'on arrive à une netteté parfaite, les mots difficiles dans la division moyenne, toute la dictée dans les divisions élémentaires. Ce sera, en même temps, un excercice de lecture. Dans la division supérieure, on substituera à l'articulation simultanée, l'articulation opérée à haute voix par un seul élève. On fera répéter par deux autres successivement et par chacun, jusqu'à ce que la prononciation soit pure et nette. L'articulation est un excellent exercice qui oblige les enfants à porter leur attention sur l'épellation des syllabes et qui en fixe la physionomie. Aussi est-il de grande importance, même pour l'acquisition de l'orthographe, que les maîtres insistent beaucoup sur la netteté de l'articulation, dans la lecture, dans la récitation, dans la conversation.

4º Enfin chaque élève corrigera le cahier du voisin, ce qui sera facile, le nombre de fautes étant très peu considérable, puisqu'il s'agit d'une dictée copiée et dont le maître a proportionné la longueur à la force d'attention des enfants. Le maître reverra immédiatement, pour le contrôle, quelques cahiers pris au hasard, et davantage si le nombre de fautes laissées est trop grand.

(Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec M. J. Payot. Pourquoi ne pas laisser à chaque élève le soin de corriger et l'habitude de déclarer ses propres fautes? Le contrôle mutuel n'aura jamais, en éducation aussi bien qu'en morale, la valeur de l'examen personnel. U. B.)

5º Les lois générales de la fixation des souvenirs exigent, pour qu'un souvenir demeure en la mémoire, la répétition de l'effort. Il faudra donc, le lendemain matin,

dicter la dictée écrite la veille et ainsi intelligemment préparée. Cette dictée sera fructueuse, parce qu'elle exigera des enfants un effort de mémoire qui rafraîchira leurs souvenirs de la veille. Cet effort, au lieu de porter à vide et d'amener les enfants à inventer une orthographe bizarre, ira réveiller des souvenirs seulement un peu voilés: il sera donc un effort précis et qui fixera définitivement le souvenir retrouvé. Le maître corrigera ensuite chez lui toutes ces dictées. Ce travail, à cause du petit nombre de fautes, ne sera pas le travail abrutissant — et inutile — du maître qui relève trente ou quarante fautes dans dix lignes.

Nous l'avons vu; la correction ordinaire n'atteint pas le souvenir graphique incorrect. Ne raturant pas le mot de façon à le rendre illisible, elle empêche la correction du souvenir visuel fautif de se faire complète. En outre, tandis que la faute a fait intervenir activement les facultés de l'enfant, la correction laisse ses facultés passives; il est donc nécessaire que la correction efface totalement la faute pour les yeux, qu'elle détruise le souvenir graphique vicieux, et qu'elle fasse intervenir, plus activement que ne le fait la faute, la mémoire visuelle de l'enfant.

Il en résulte:

- 1º Que le maître devra raturer le mot mal écrit, de façon que le mot soit totalement illisible:
  - 2º Il devra le récrire à l'encre rouge au-dessus du mot raturé;
- 3º Il devra obliger l'enfant à recopier dans la marge, au moins une douzaine de fois, et correctement, le mot primitivement mal écrit.

On fera comprendre à l'élève que ce n'est pas là un pensum: la tâche qu'on lui demande est insignifiante. Il faut éviter qu'il fasse son travail à contre-cœur, car on sait que les souvenirs ainsi emmagasinés sont prompts à s'en aller. Il sera facile, par des analogies, de lui montrer qu'on ne détruit une mauvaise habitude que par de bonnes habitudes.

Comme on le voit, il est surtout important que jamais l'enfant ne conserve sous les yeux la faute qu'il a écrite.

J. PAYOT, inspecteur d'Académie (1898).

(Rapport publié à l'occasion de l'Exposition de Paris en 1900).

#### LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur.

#### La tulipe.

Se procurer quelques spécimens de tulipes avec les feuilles, et, si possible, une plante complète. Les élèves examinent à leur aise les caractères de la fleur, de la tige et des feuilles; la maîtresse fait la section d'un (ou d'une) bulbe pour en montrer l'intérieur. Après cette analyse tout objective, la leçon proprement dite peut commencer.

Description. — La tulipe n'a qu'une tige terminée par une seule fleur. Cette tige est longue, ronde, lisse et flexible; elle n'est pas creuse, mais renferme

beaucoup d'eau.

Elle est protégée en bas par trois ou quatre feuilles alternes, longues et poin-

tues, légèrement arrondies en gorge pour amener l'eau de pluie au pied de la

plante.

Mais la partie qui vous intéresse et vous frappe le plus est la fleur. Sa forme générale est celle d'une coupe élégante. Les feuilles du calice (nommé abusivement corolle) sont colorées en jaune, en rouge ou en brun. La culture en a multiplié les variétés : les unes ont le fond blanc, d'autres l'ont coloré et marbré de

plusieurs couleurs.

La fleur a six larges pétales égaux, disposés autour de la tige sur deux cercles superposés; les pétales en se fermant protègent les organes intérieurs contre le froid et l'humidité. Les étamines, au nombre de six, en forme de petites lames légèrement inclinées en dehors, ont des anthères allongées, très riches en pollen. Au milieu de la fleur est le pistil, vertical et terminé par un stigmate triangulaire, assez volumineux. La grande fleur aux couleurs vives attire l'attention des abeilles qui viennent chercher le pollen et le suc à la base de la coupe. Bientôt les pétales et les étamines tomberont et les graines se développeront dans l'ovaire.

Mais comment cette plante a-t-elle pu croître si rapidement, qu'en deux mois elle a atteint presque un demi-mètre? Si elle avait dû recueillir en si peu de temps tous les aliments dont elle avait besoin, elle serait restée frêle et faible; mais avant le retour du printemps, elle avait déjà emmagasiné dans son oignon ou bulbe les matériaux nécessaires à sa première croissance. Les petits filaments que vous voyez sous le bulbe continuent à alimenter le végétal et le maintiennent fortement attaché au sol. Les larges feuilles qui entourent la tige à sa base l'affermissent et la protègent.

La tulipe n'a pas d'odeur. On trouve parfois, dans les prés des montagnes, la tulipe sauvage qui n'a ni éclat ni élégance, mais qui répand une odeur douce et agréable. La tulipe des jardins est originaire du Levant, d'où elle a été apportée en Europe par le naturaliste suisse Gessner, qui vivait au seizième siècle.

On reproduit les tulipes en replantant des oignons ou en semant les graines. Il faut éviter que les oignons soient situés dans un endroit trop humide, parce qu'ils pourrissent. On répand les graines en septembre ou octobre à la surface d'une plate bande préparée et on les recouvre d'une légère couche de terre mélangée avec du terreau. On garantit les semences des gelées en les recouvrant de litière; les jeunes pousses apparaissent en février ou mars.

U. B.

#### COMPOSITION

Degré inférieur.

#### La renoncule des prés.

La renoncule est une fleur jaune. Elle a cinq pétales très brillants. Elle fleurit au bord des ruisseaux et dans la plupart des champs.

#### La sauge.

La sauge fleurit au mois de mai. Elle a une grande grappe de fleurs bleues. La fleur et les feuilles ont un parfum assez fort, mais agréable. C'est une plante utile.

#### La marguerite.

La marguerite est une fleur composée d'une quantité de petites fleurs. Elle a de grands pétales blancs, disposés en cercle. Le milieu est formé d'une centaine d'étamines.

#### La fougère.

La jolie fougère vit dans les forêts; elle aime l'humidité. Au mois de mai, sa

feuille se déroule et grandit rapidement. La graine de la fougère se trouve sous la feuille.

#### Le mousseron du printemps.

Le mousseron du printemps est un champignon noir. Les lamelles sont blanches. Il croît sous la mousse; de cette façon, on le trouve avec un peu de peine.

#### Le muguet.

Le muguet est une mignonne fleur des bois. Sa fleur est composée de petites cloches blanches très odorantes. La même plante fleurit plusieurs années.

A. MAYOR.

#### Degré intermédiaire.

#### Le renard et l'escargot.

I. — Un jour, maître renard fit la rencontre d'un escargot ; et comme il était de gaie humeur, il proposa au lent animal de parier qu'il gagnerait St-Gall avant lui.

« Tope! » dit l'autre qui incontinent se mit en route modérément, ayant

comme toujours sa maison à traîner avec lui.

Le renard, bon enfant, voulant laisser quelque avantage à son concurrent, commença par choisir une belle place au soleil et y fit la sieste jusqu'au soir.

II. — Pendant qu'il dormait, l'escargot rebroussa chemin et vint se glisser

clandestinement dans le fourré touffu de sa queue.

Au soir, le renard part en courant, sûr de trouver au premier détour la pauvre limace demi-morte. Mais, pas trace du rival. « Sans doute, le gaillard aura pris un chemin de traverse ».

Arrivé enfin aux portes de St-Gall, il se retourne et crie avec bravade:

« Escargot, viendras-tu bientôt?»

— « Je t'attends, répondit l'escargot, qui, descendu de son siège improvisé, faisait tranquillement son entrée en ville.

De ruse, sinon de vitesse, le renard dut s'avouer vaincu.

(A. Mayor.)

D'après Gourdault.

#### VARIÉTÉ

Il y a quelque vingt ans, j'avais, dans mes relations, un grand garçon d'une quinzaine d'années, qui avait pris le parti de ne rien faire. Rien, là, rien. Gâteries, menaces, punitions, tout coulait sur sa tranquille obstination. D'ailleurs, le meilleur fils du monde, doux, gentil et gai comme un pierrot, quand on ne l'ennuyait pas. L'époque du service militaire approchait. Les parents étaient au désespoir. C'était tout juste si l'enfant savait lire. Un jour, ils parlaient devant moi de leur éternelle préoccupation, et je prenais part à leur peine : « Mais enfin, à quoi passe-t-il son temps? Que fait-il de ses journées? — Rien. — Comment, rien. Il ne reste pas au lit? — Non; mais c'est tout comme; il se met dans un coin, comme un gamin de six ans, à attraper des mouches ou à jouer avec des bêtes; s'il peut, il prend des oiseaux et il les empaille. — Ah! oui, dit le père avec abattement, ça ferait un fameux empailleur. — Mais, repris-je aussitôt, c'est un métier cela. » De fil en aiguille, on met l'enfant chez un naturaliste ; bientôt il suit des cours au Muséum d'histoire naturelle. Il s'y distingue, refait toutes ses études, passe le baccalauréat, — comme j'ai l'honneur de vous le dire, — le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat ès lettres, le doctorat. Aujourd'hui, c'est un savant, un homme de grand mérite qui rira bien s'il lit cette histoire.... Pour un peu, je vous dirais son nom.

(Du choix d'une carrière.)

G. HANOTAUX.

#### DESSIN

#### Etude de feuilles.

L'étude des feuilles mérite d'occuper une place dans l'enseignement du dessin à l'école primaire. Bien dirigée, elle intéresse beaucoup les élèves et contribue à développer en eux l'esprit d'observation et à éveiller le sens du beau. Elle peut être commencée au degré intermédiaire, mais elle trouvera surtout sa place au degré supérieur. Rien de plus facile que de faire un choix parmi les nombreux modèles dont la nature abonde. Le plus souvent, le maître pourra inviter ses élèves à apporter pour la leçon deux ou trois feuilles semblables à l'échantillon qu'il leur aura présenté. Il sera toutefois indispensable de faire un choix parmi les feuilles apportées en classe. S'il s'agit de grandes feuilles, comme celles de marronnier, de platane, de vigne du Canada, de ricin, il suffira d'en fixer une ou deux sur carton et de les placer bien en vue au devant de la classe.

L'étude des formes végétales doit surtout se faire en été, mais elle peut très bien être reprise en hiver. Certaines feuilles, du reste, celle de lierre, de laurier, d'ellébore par exemple, peuvent être récoltées en toute saison. Des feuilles desséchées, recueillies spécialement en vue du dessin, pourront rendre de précieux services.

Les feuilles à étudier peuvent être choisies dans le tableau suivant :

- 1. Feuilles simples pennées (penninervées): pêcher, saule commun, laurier, châtaigner, lilas, violette, aristoloche, poirier, cerisier, chêne.
- 2. Feuilles simples palmées (palmatinervées): lierre, houblon, bryone, érable champêtre, platane, vigne, figuier, ellébore, rose de Noël, ricin, mauve, alchimille commune.
- 3. Feuilles simples de formes diverses: capucine, sagittaire, liseron, gouet, lierre terrestre, muguet, maïanthème bifolié.
- 4. Feuilles composées pennées: églantine, rosier, sureau, frêne, acacia (robinier faux acacia, glycine.
- 5. Feuilles composées palmées: trèfle, cytise, oxalide, pain de coucou, marronnier, vigne du Canada, chanvre, potentille rampante (quintefeuille).

Quelle que soit la feuille choisie, une étude succincte de la plante dont elle provient est indispensable. La feuille sera ensuite observée attentivement au point de vue de la forme, des proportions, de la direction des nervures, des échancrures du limbe, des lobes, des folioles si la feuille est composée, de la forme géométrique enveloppante : rectangle, carré, ellipse, triangle, pentagone, circonférence.

Alors même que chaque élève serait pourvu d'un modèle bien choisi, la feuille qui fait l'objet de la leçon sera dessinée en grand au tableau noir par le maître et reproduite par les élèves dans les mêmes proportions relatives. On s'en tiendra le plus souvent à une interprétation large des formes végétales et l'on sacrifiera les échancrures trop fines et les nervures secondaires qui surchargeraient inutilement le dessin. Dans les premières leçons, on se bornera à l'étude de la forme, du contour; les feuilles seront dessinées de face sans indication du relief, si ce n'est à l'occasion un trait de force ou une étroite bande d'ombre portée. L'étude

de feuilles dans d'autres positions, avec effets de lumière et d'ombre, sera réservée pour des élèves plus avancés.

L'interprétation à vue de quelques sujets simples tirés du règne végétal pourra, au degré supérieur, faire suite à l'étude des feuilles : rameau de lierre, de laurier, tulipe avec feuilles, muguet de mai, fraisier, rameau de cerisier avec fruits, rameau de poirier, de pommier, de chêne avec gland, grappes de raisin, etc.

Des exercices élémentaires de dessin serviront tout naturellement d'application à l'étude des formes végétales: bordures, rinceaux, décoration d'un carré ou d'un rectangle, semis, festons, rosaces, etc. L'étude de quelques feuilles ornemanisées au moyen de modèles en plâtre à faible relief est très recommandable.

Nous donnons aujourd'hui deux pages de feuilles. Dans la première nous avons groupé quelques feuilles simples à nervures pennées. Il suffira d'en étudier deux on trois, celles que l'on pourra se procurer le plus facilement. A défaut des feuilles proposées, on en trouvera facilement de semblables: osier, troène commun, poirier, cerisier, hêtre, charme, etc. Pour les feuilles les plus simples, le tracé d'une figure enveloppante n'est pas indispensable; il suffit de tracer une ligne verticale qui donne la nervure médiane et le pétiole, de marquer sur cette ligne les deux extrémités du limbe, de déterminer ensuite le point où la feuille atteint sa plus grande largeur: vers le milieu de la hauteur dans celle de pêcher, de saule, de laurier rose, de laurier-sauce; vers les deux tiers dans celle de châtaignier, de laurier-cerise. Les points extrêmes une fois déterminés, esquisser légèrement le contour.

La feuille de laurier commun (laurier noble, laurier-sauce) est ordinairement ondulée. Les échancrures de la feuille de châtaignier nécessiteront un exercice préalable sur l'ardoise ou sur une feuille volante (papier quelconque). Faire remarquer aux élèves que dans cette dernière feuille, comme dans celle du hêtre et du charme, les nervures latérales sont parallèles et presque droites. Il y a rarement bifurcation d'une nervure.

Dans la feuille d'oranger (à demander à un jardinier), le limbe ne tient au pétiole que par une sorte de charnière rétrécie et il peut s'en séparer très facilement. Le pétiole est bordé de chaque côté d'une sorte de lame. Comme ces feuilles ne tombent que la deuxième année, il peut être rangé dans la catégorie des arbres verts.

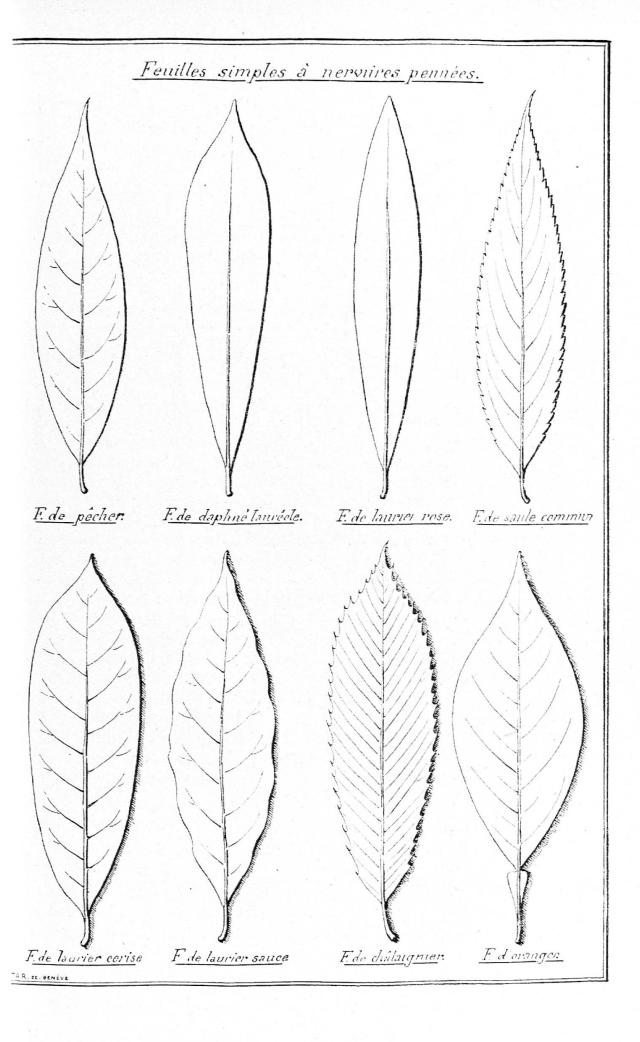
Dans la feuille de lilas, la plus grande largeur se trouve approximativement au tiers de la hauteur. Il fandra, avant d'en esquisser le contour, marquer les points où le limbe touche à la figure enveloppante.

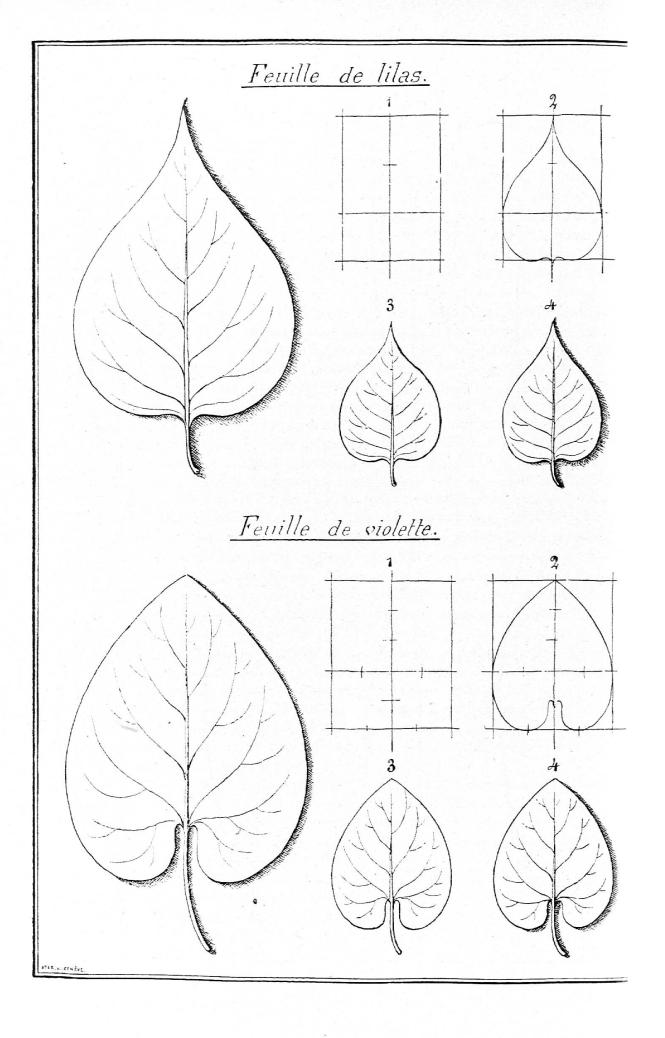
Quant à la feuille de violette, elle peut être inscrite dans un rectangle de quatre sur cinq; mais on en trouve de plus courtes et aussi de plus allongées.

Il est avantageux, au début, de dessiner plusieurs fois la même feuille et d'en remplir une page d'album. Suivant la feuille choisie, il faudra diviser la page en deux, trois, quatre bandes dans le sens vertical.

Une esquisse préalable sur l'ardoise est très recommandable. Une première séance peut ainsi être consacrée, cas échéant, à une leçon de chose succincte, à l'observation de la feuille et à l'esquisse sur l'ardoise.

A. REYMOND.





### VAUD

#### INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

#### **NOMINATIONS**

RÉCENTS: MM. Dormond, Théophile, à Villars-Mendraz: Oguey, René, à Poliez-Pittet; Emery, Alexis, à Cheseaux; Magnenat, Albert, à Treycovagnes: Blanc, Henri, à Prahins; Dumuid, Adrien, à Bassins.

RÉGENTES: Mlles Bonjour, Marie, à Rossenges; Jaccaud, Ida, à Lucens. — Mme Brocard-Benvegnen, Léonie, à Vernex-Montreux. — Mlle Basset, Jenny, à

Ecoteaux.

Mlle Simon, Amelie, maîtresse d'école enfantine à Vevey.

# Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront vendredi 21 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1<sup>re</sup> classe; samedi 2 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège; lundi 4 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI<sup>e</sup>); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Le programme des examens d'admission dans la VI<sup>e</sup> classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le directeur recevra les inscriptions du lundi 20 juin au samedi 25 juin. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de I<sup>re</sup> (vendredi 24 juin); une finance de 20 fr. sera exigée.

Les élèver sortant des Collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 15 août, leurs certificats d'études pourvus du visa du Département de l'Instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1904-1905 mardi 30 août, à 2 heures de l'après-midi.

Le directeur, F. PAYOT.

## nstitut pour

Directrice: M<sup>ne</sup> WENTZ Villa Verte, Petit-Lancy GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.



ègues

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

#### UN

# Cadeau utile et agréable

est une

## MACHINE A COUDRE



Paiements var termes. — Escompte au comptant. Garantie sur facture. Machines confiées à l'essai.

## COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



#### PUPITRES HYGIENIQUES

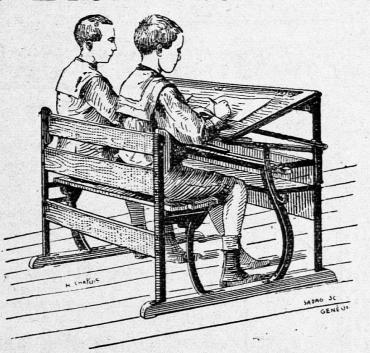
# . MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

et 🛟 3925 — Modèle déposé.





#### Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE Travail assis et debout S'adapte à toutes les tailles. La fabrication peut se

S'entendre avecl'inventeur. Modèle Nº 15.

Prix du pupitre avec banc 47 fr. 50

faire dans chaque localité.

Même modèle avec chaises 47 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. - Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale

de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale,
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or. 1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme

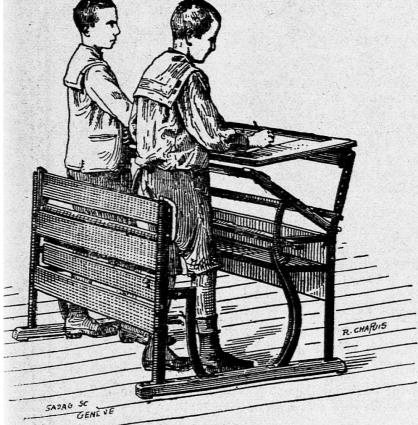
d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE

1896. Exp. Nationale Genève. Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette :  $125 \times 50$ . r demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

e pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants : De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;

De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc es membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les invénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel

De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement

ture, lecture, dessin, coupe, conture, etc.)

#### MUSIQUE CHORALE LES SUCCES DES CONCOURS Dernières Nouveautés parues : Kling. Scènes estivales (imposé à Bischoff, J. Cœlum verum. Gloire au génie. Grenoble). North, C. A la patrie. Doret, G. Légende. North, C. Paix sur la terre. Chant d'automne. Chant du soir. Il n'est soleil si radieux. Un pour tous, tous pour Prière pour la Patrie. C'était un beau jour. un! Pantillon, G. Chant de deuil. J'aimais à l'entendre. Thibaud, A. Paques. Aubade. Lépagnole. Barcarolle d'amour. Le cantique de la Suisse. A travers les saisons. Petit ruisseau. Choix des meilleurs numéros du RÉPERTOIRE CHORAL. Plumhof, H. La chanson des Dénéréaz, A. Les nuages. Bischoff, J. Chant de retour. étoiles. North, Ch. Travail et Patrie. Renonce à tout. Chant de printemps. Le Mai. Uffoltz, P. Le lac. Patrie et bonheur. Rotzenberger, A. Bienvenue. Petit oiseau. Danhauser, A. Le retour des ma-Ganz, R. Cadets de Gascogne. rins. Colo-Bonnet. Pour les petits. Kling, H. Les voix du lac. Pour la Patrie. Muller, C. Nocturne. Chœur patriotique Siegert, F. Départ matinal. suisse. Metzger, E. Hymne suisse. Munzinger, E. Tout passe. Berlioz. Chant des bretons. Le pays natal. Lauber, J. Hymne aux astres. guerrier. Mayr, S. Sainte-Cécile. Mayor, C. Réveil de printemps Chanson de printemps. Munzinger, E. Départ. Les flots du Rhin. Chantons! chantons! Meister, C. Pour la liberté. Beau mois de mai. Chant de fête. Kling, H. Triomphe de la Liberté. Sainte Lumière. Mendelssohn. Chant de fête. Denoyelle, V. Chœur printanier. North, C. Alpes et Liberté. Hochstetter, C. Le soir. L'angelus. Berceuse. Loin du pays. Renouveau. Le Pâtre des )) Là-Haut. Alpes. Tous ces chœurs, ainsi que ceux des Répertoires Français ou Allemands, sont envoyés en examen. Immense choix de Chœurs mixtes, Chœurs de Dames et Enfants.

Editeurs spécialistes de Musique Chorale.

XLme ANNÉE - Nº 24.



LAUSANNE - 11 juin 1904.



(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

### ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

#### FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant: Abonnements et Annonces:

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

#### COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL: C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Valais: A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Educateur recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

#### Comité central.

Genève.

MM. Baatard, Lucien, prof., Genève. Bosier, William, prof., Genève. Genève. Grosgurin, L., prof., Céligny. Pesson, Ch., inst.

Jura Bernois.

MM. Fromaigeat, L., inst., Saignelégier.

Duvoisin, H., direct., Delémont.

Gylam, A., inspecteur, Corgémont.

Baumgartner, A., inst., Bienne. Chatelain, inspecteur, Porrentruy. Neuveville. Mœckli, inst., Vacat.

Neuchâtel.

MM. Brandt, W., inst., Decreuse, J., inst., Rusillon, L., inst., Amez-Droz, E., inst., Villiers.

Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds. Perrenoud, Ul., dir.,

Neuchâtel. Boudry. Couvet. Asile des Billodes.

MM. Blanchut, F., inst., Michaud, Alp., inst.,

Vaud.

MM. Cloux, J., Jayet, L., Magnin, J. Martin, H., Visinand, L., Rochat, P., Faillettaz, C., Briod, E., Cornamusaz, F., Dériaz, J., Collet, M.,

> Perrin, M., Magnenat, Tessin.

Visinand,

M. Nizzola, prof.,

Collonges Bagnes.

Lausanne.

Lausanne. Lausanne. Lausanne. Lausanne. Yverdon. Arzier-Le Muids Lausanne. Trey. Baulmes.

Brent. La Rippe. Lausanne Oron.

Lugano.

Suisse allemande. M. Fritschi, Fr., Neumünster-Zurich

#### Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente, Ed., président honoraire, Neuchâtel. raire,

Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel. Rosselet, F., inst., vice-président,

MM. Hoffmann, inst., secrétaire,

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

# Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront vendredi 21 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1re classe; samedi 2 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège; lundi 4 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VIe); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Le programme des examens d'admission dans la VIe classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront H32354Lla demande.

Le directeur recevra les inscriptions du lundi 20 juin au samedi 25 juin. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de Ire (vendredi 24 juin); une finance de 20 fr. sera exigée.

Les élèver sortant des Collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 15 août, leurs certificats d'études pourvus du visa du Département de l'Instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1904-1905 mardi 30 août, à 2 heures de

l'après-midi.

Le directeur, F. PAYOT.

## PAYOT & C'E, ÉDITEURS, LAUSANNE

## Cours de langue allemande

Vient de paraître :

Erstes Lesebuch. — Premières lectures allemandes, par le prof. Hans Schacht. In-8º cartonné, de 159 pages, 1 fr. 80.

Ce volume complète la série de nos publications parues pour l'étude de l'allemand d'après la méthode basée sur l'enseignement intuitif, ouvrages approuvés par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, et qui comprend.

Deutsches Sprachbüchlein, für die Primarschulen, par le professeur H. Schacht.

Deutsche Stunden. Cours inférieur (première et seconde année), par le professeur H. Schacht. 2 fr. 50

Deutsche Stunden. Cours supérieur (troisième et quatrième années), par le professeur H. Schacht. 3 fr. 75

Erstes Lesebuch. Premières lectures allemandes, par le professeur H. Schacht.

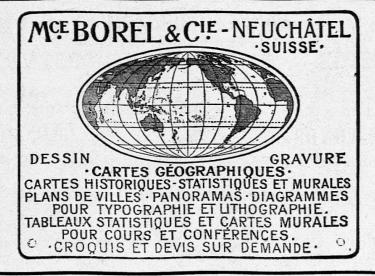
1 fr. 80

Deutsches Lesebuch, für höhere Klassen, par Honville et Hubscher, professeurs.

4 fr. —

Grand assortiment de tableaux pour l'enseignement intuitif.

Catalogues gratis et franco sur demande.



## nstitut pour

Directrice: M<sup>IIe</sup> WENTZ Villa Verte, Petit-Lancy GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

## ègues

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez-les à

## H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.

Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

에 발생하는 사람들은 사람들에게 되었다면 하는데 아이들의 아이들의 이렇게 되었다면 하는데 아이들의 사람들이 되었다면 하는데 아이들의 사람들이 아이들의 아이들의 사람들이 아이들의 아이들의 아이들의 아이들의 아이들의 아이들의 아이들의 아이					
Pantoufles dame, canevas, 1/2 talon	No	36-42	fr.	1	80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	>>	))	0	5	50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	D	))	1)	6	50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	))	40-48	D	6	50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	D	))	))	8	_
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés		D		MODEL SERVICE	
Souliers garçons ou filles	<b>»</b>	26-29	D .	3	50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franço. — 450 articles différents. — Prixcourant illustré franço et gratis à chacun, sur demande.

On cherche pension pour jeune homme de 17 ans

de mi-juillet jusqu'au commencement de septembre, de préférence dans famille d'instituteur à la campagne. Adresser les offres à M. Chr. Christoffel. prof. Coire.

## P. BAILLOD & CIE

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

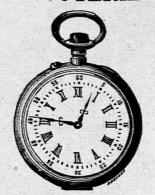


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ 4000 montres en magasin.



\*

LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances - Diamants - Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 º/o.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance. Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.